

Paris, le 12 février 2019

La Fédération des Aveugles de France réagit à la CNH

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France tout comme l'ensemble du mouvement associatif a suivi ce mardi 11 février le déroulement des travaux de la Conférence du Handicap.

Elle se félicite de l'engagement renouvelé par le Président de la République de conduire dans ce pays une politique inclusive favorisant l'accès à la pleine citoyenneté des millions de françaises et de français concernés par le handicap. Elle enregistre avec grande satisfaction l'arbitrage clair du Président qui consiste à ne pas confondre Allocation aux Adultes Handicapés et Revenu Minimum d'Activité, un engagement clair qui répond aux attentes.

Cependant, si des engagements ont été pris relativement à l'inclusion scolaire, au nombre de places en établissements, sur l'accessibilité numérique, nombres de ces mesures demeurent encore dans le flou et les mesures concrètes pour les mettre en œuvre restent à découvrir. Vincent MICHEL, Président de la Fédération souligne :

« Nous fêtons aujourd'hui le quinzième anniversaire du vote de la Loi du 11 février 2005 qui avait suscité d'énormes espérances parmi nous. Or, lorsque l'on voit ce que sont devenues les mesures contenues dans ce texte de Loi, on a du mal à croire aux discours. Nous attendons du concret. En particulier, les personnes aveugles n'ont rien entendu sur l'accès au livre, sujet pourtant bien connu du gouvernement puisque seuls 8% sont accessibles. Et sur l'école, il faudra bien plus qu'une simple incantation autour du mot inclusion pour assurer une prise en charge éducative de qualité en direction des élèves déficients visuels. Les promesses ne suffisent plus à rendre joyeux les enfants que nous ne sommes plus ».

Contacts Presse

Ana PEREIRA,
Responsable de Communication
Téléphone : 01 44 42 91 96 - 06 10 58 61 62
Email : a.pereira@aveuglesdefrance.org

Kelly BERRIAT
Chargée de Communication
Téléphone : 01 44 42 91 90
Email : k.berriat@aveuglesdefrance.org

